

Veurey, le 31 octobre 2002.

Groupe Technique – Secteur Compogravure
Compte rendu de la réunion du mercredi 30 octobre 2002.

Présents : CFDT – J.GROS

CGC – R.ABOUAF, C.BERGERON.

CGT – D.CAPPADORO, E.MORGAN TIRADO, B.BONNET, G.TREFOU.

DIRECTION - C.MERGER, J.F.SAPIN, S.DE MATTEO.

I. **Projet d'installation d'un premier poste de réception/lecture des fichiers numériques issus de l'extérieur.**

Il est procédé à une présentation des différentes manipulations à effectuer pour ouvrir et transformer aux formats PDF et TIFF différents fichiers envoyés sur support numérique par des clients.

En l'état, il n'y a pas de procédures arrêtées. L'objectif est d'installer un premier poste de ce type à l'atelier de façon à définir avec la participation de techniciens les procédures d'intégration des différents types de fichiers que nous sommes susceptibles de recevoir. Cette implantation est à réaliser rapidement afin de bénéficier des flux importants de publicités en fin d'année. A l'issue d'une période de deux mois, un point précis sera fait avec la commission technique afin de définir les moyens à mettre en œuvre (organisation, procédures, formation, etc.) nécessaires au déploiement de postes supplémentaires en photocomposition publicité et en photogravure (compogravure). Ces procédures devront avant toute mise en œuvre être validées par une réunion paritaire

Cette première phase de tests (matériel et logiciels) en réel, sera assurée par des personnels des services photocomposition publicité et photogravure jour. Ils seront accompagnés dans cette tâche par un informaticien de production, M. M.SCHAEFFER.

La Direction précise que le poste d'intégration des fichiers externes pourra récupérer les polices et les fichiers haute définition pour autant qu'ils soient fournis par les clients.

Il est demandé par la CGT qu'une comptabilité des publicités traitées par cette voie (millimètres et quantité des fichiers) soit mise en place.

II. **Information sur appel à candidatures pour les studios de dessin.**

Il est demandé par la CGT que l'appel à candidature fasse l'objet d'un descriptif précis en matière de définition de poste, de compétences requises, de tâches à effectuer, de localisations géographiques, et de conditions de transferts (statut, rémunération, etc.).

Il est demandé par la CGT que soient préalablement définies les conditions de gestion des candidatures pour pallier à un volontariat supérieur au nombre de postes à pourvoir.

Il est demandé par la CGT que cet appel à candidature concerne l'ensemble des services techniques.

III. Information sur appel à candidature pour suppléer aux absences de l'infographiste.

Il est demandé par la CGT que l'appel à candidature fasse l'objet d'un descriptif précis en matière de compétences requises et de tâches à effectuer.

Il est demandé par la CGT que soient préalablement définies les conditions de gestion des candidatures pour palier à un volontariat supérieur au nombre de trois personnes prévues dans les accords.

Pour des problèmes d'organisation cet appel à candidature ne devrait concerner que les services du pré-presse de PSE.

Il est demandé par la CGT en outre que soit envisagée une évolution du poste de travail (matériel et logiciel) de l'infographiste.

IV. Information sur l'élaboration en cours d'un plan de formation sur le logiciel InDesign2.

Il est demandé par la CGT une explication approfondie et des documents écrits qui permettront de comprendre le choix de InDesign 2

La Direction propose : une première phase de formation des formateurs internes par un organisme extérieur. Cette première phase devrait se dérouler avant la fin de l'année. Le nombre de personnes à former est de neuf (cinq personnes de la Photocomposition Publicité et quatre personnes de la Photogravure).

A partir du début de l'année formation des opérateurs en deux phases :

- Une première phase de formation assurée par un organisme extérieur.
- Une seconde phase accompagnée par les formateurs internes au poste de travail en reprise de travaux déjà réalisés.

Pour assurer cette seconde phases les formateurs internes, à l'issue de leur propre formation, auront pour tâche de réaliser le support pédagogique avec l'assistance du formateur externe.

En matière d'organisation matérielle il est prévu qu'au retour de leur première phase de formation les opérateurs disposent des nouveaux matériels et logiciels. Il n'est pas prévu de retour à l'ancienne configuration.

La CGT demande une formation complète et égale pour tous les salariés concernés y compris l'encadrement du secteur Pré-presse.

Il est demandé par la CGT que dans le respect des accords signés, du matériel destiné au montage des certains suppléments soit mis à disposition des salariés du service Mise en page jour. De ce fait les salariés de ce service doivent être intégrés dans le plan de formation InDesign 2.

Sur ce point, la Direction précise que :

- le montage des suppléments relève du groupe technique Mise en Page.
- avant de pouvoir utiliser le logiciel InDesign pour le montage de certains suppléments il est préalablement nécessaire d'intégrer ce logiciel dans l'architecture informatique du Pré-presse (bases de données, liens avec les serveurs objets, sécurités, etc.).
- ces travaux nécessitant un certain délai, la formation utile (applications prêtes à l'emploi) sera vraisemblablement décalée par rapport à celle de la publicité.

Postes de travail, configuration prévue : PC Pentium 4 à 2 Giga Hertz, 512Mo de RAM, Disque 40 Giga Octets, Ecran 19", Système d'exploitation Windows XP.

La CGT demande que l'écran 19" soit remplacé par un écran 21".

La Direction précise que cela pourra être fait ultérieurement, ce type d'écran n'ayant pas été budgété.

En ce qui concerne les formateurs, il est demandé que soit livrée une vraie réflexion sur leur rôle, leurs moyens et leur aptitude (crédit d'heures, documentation, locaux, etc.).

Compte tenu d'une prévision de convergence à terme de la photocomposition publicité et de la photogravure jour en un service unique de compogravure, il est demandé par la CGT qu'une discussion s'engage sur l'ensemble du programme de formation pour ces services, avec les objectifs, les contenus et les délais pour ainsi définir les formations à venir qui permettront aux personnels d'évoluer progressivement dans ce sens.